

# *Catégories* ARISTOTE

## *Nouvelle traduction pour Internet par sœur Pascale Nau*

Sur la base de la version grecque, la traduction Vrin et la traduction anglaise de E. M. Edghill.

Edition <http://docteurangelique.free.fr>

Les œuvres complètes de saint Thomas d'Aquin

### 1

On appelle « homonymes » les choses dont le nom seul est commun, tandis que la notion désignée par ce nom est diverse. Par exemple, *animal* est aussi bien un homme réel qu'un homme en peinture ; ces deux choses n'ont de fait de commun que le nom, alors que la notion désignée par le nom est différente. Car si on veut rendre compte en quoi chacune d'elles réalise l'essence d'animal, c'est une définition propre à l'une et à l'autre qu'on devra donner.

D'autre part, on appelle « synonyme » ce qui a à la fois communauté de nom et identité de notion. Par exemple, l'animal est à la fois l'homme et le bœuf ; De fait, non seulement l'homme et le boeuf sont appelés du nom commun d'animal, mais leur définition est la même, car si on veut rendre compte de ce qu'est la définition de chacun d'eux, en quoi chacun d'eux réalise l'essence d'animal, c'est la même définition qu'on devra donner.

Enfin, on appelle « paronymes » les choses qui, différant d'une autre par le « cas », reçoivent leur appellation d'après son nom : ainsi de grammaire vient grammairien, et de courage, homme courageux.

### 2

Les expressions, les unes se disent selon une liaison ; et les autres, sans liaison. Les unes sont selon une liaison : par exemple, *l'homme court, l'homme est vainqueur* ; les autres sont sans liaison : par exemple, *homme, bœuf, court, est vainqueur*.

Parmi les êtres, les uns sont affirmés d'un sujet, tout en n'étant dans aucun sujet : par exemple, *homme* est affirmé d'un sujet, savoir d'un certain homme, mais il n'est dans aucun sujet. D'autres sont dans un sujet, mais ne sont affirmés d'aucun sujet (par *dans un sujet*), j'entends ce qui, ne se trouvant pas dans un sujet comme sa partie, ne peut être séparé de ce en quoi il est) : par exemple, une certaine science grammaticale existe dans un sujet, savoir dans l'âme, mais elle n'est affirmée d'aucun sujet ; et une certaine blancheur existe dans un sujet, savoir dans le corps (car toute couleur est dans un corps), et pourtant elle n'est affirmée d'aucun sujet. D'autres êtres ` sont à la fois affirmés d'un sujet et dans un sujet : par exemple, la Science est dans un sujet, savoir dans l'âme, et elle est aussi affirmée d'un sujet, la grammaire. D'autres êtres enfin ne sont ni dans un sujet, ni affirmés d'un sujet, par exemple *cet homme*, *ce cheval*, car aucun être de cette nature n'est dans un sujet, ni affirmé d'un sujet.

Et, absolument parlant, les individus et ce qui est numériquement un ne sont jamais affirmés d'un sujet ; pour certains a toutefois rien n'empêche qu'ils ne soient dans un sujet, car une certaine science grammaticale est dans un sujet [mais n'est affirmée d'aucun sujet].

### 3

Quand une chose est attribuée à une autre comme à son sujet, tout ce qui est affirmé du prédicat devra être aussi affirmé du sujet : par exemple, *homme* est attribué à l'homme individuel, et, d'autre part, *animal* est attribué à homme ; donc à l'homme individuel on devra aussi attribuer *animal*, car l'homme individuel est à la fois homme et animal.

Si les genres sont différents et non subordonnés les uns aux autres, leurs différences seront elles-mêmes autres spécifiquement. Soit animal et science; *pédestre* et *bipède*, ailé et *aquatique* sont des différences *d'animal*. Or aucune de ces différences n'est une différence pour science, car une science ne se différencie pas d'une science par le fait d'être bipède.

Par contre, dans les genres subordonnés les uns aux autres, rien n'empêche que leurs différences soient les mêmes, car les genres plus élevés sont prédicats des genres moins élevés, de sorte que toutes les différences du prédicat seront aussi des différences du

sujet.

#### 4

Les expressions sans aucune liaison signifient la substance, la quantité, la qualité, la relation, le lieu, le temps, la position, la possession, l'action, la passion.

Est substance, pour le dire en un mot, par exemple, « homme » ou « cheval » ; quantité, par exemple, « long de deux coudées » ou « long de trois coudées » ; qualité : *blanc, grammairien* ; relation : *double, [2a] moitié, plus grand* ; lieu : *dans le Lycée, au Forum* ; temps : *hier, l'an dernier* ; position : *il est couché, il est assis* ; possession : *il est chaussé, il est armé* ; action : *il coupe, il brûle* ; passion : *il est coupé, il est brûlé*.

Aucun de ces termes en lui-même et par lui-même n'affirme, ni ne nie rien ; c'est seulement par la liaison de ces termes entre eux que se produit l'affirmation ou la négation. De fait, toute affirmation et toute négation est, semble-t-il bien, vraie ou fausse, tandis que pour des expressions sans aucune liaison il n'y a ni vrai ni faux : par exemple, *homme, blanc, court, est vainqueur*.

#### 5

La substance, au sens le plus fondamental, premier et principal du terme, c'est ce qui n'est ni affirmé d'un sujet, ni dans un sujet : par exemple, l'homme individuel ou le cheval individuel. Mais on appelle *substances secondes* les espèces dans lesquelles les substances prises au sens premier sont contenues, et aux espèces il faut ajouter les genres de ces espèces : par exemple, l'homme individuel rentre dans une espèce, qui est l'homme, et le genre de cette espèce est l'animal. On désigne donc du nom de *secondes* ces dernières substances, savoir l'homme et l'animal.

Il est clair, d'après ce que nous avons dit, que le prédicat doit être affirmé du sujet aussi bien pour le nom que pour la définition. Par exemple, *homme* est affirmé d'un sujet, savoir de l'homme individuel : d'une part, le nom d'homme lui est attribué puisqu'on attribue le nom d'homme à l'individu ; d'autre part, la définition de l'homme sera aussi

attribuée à l'homme individuel, car l'homme individuel est à la fois homme et animal. Il en résulte donc bien que nom et notion seront également attribués au sujet.

Quant aux êtres qui sont dans un sujet, la plupart du temps ni leur nom, ni leur définition ne sont attribués au sujet. Dans certains cas cependant, rien n'empêche que le nom ne soit parfois attribué au sujet, mais pour la définition, c'est impossible : par exemple, le blanc inhérent à un sujet, savoir le corps, est attribué à ce sujet (car un corps est dit blanc), mais la définition du blanc ne pourra jamais être attribuée au corps.

Tout le reste ou bien est affirmé des substances premières prises comme sujets, ou bien est dans ces sujets eux-mêmes. Cela résulte manifestement des exemples particuliers qui se présentent à nous. Voici par exemple le terme animal, qui est attribué à l'homme ; animal sera par suite attribué à l'homme individuel, car s'il ne l'était à aucun des hommes individuels, il ne le serait pas non plus à l'homme [2b] en général. Autre exemple : la couleur est dans le corps ; elle est par suite aussi dans le corps individuel, car si elle n'était inhérente à aucun des corps individuels, elle ne le serait pas non plus au corps en général. Il en résulte que tout le reste ou bien est affirmé des substances premières prises comme sujets, ou bien est inhérent à ces sujets eux-mêmes. Faute donc par ces substances premières d'exister, aucune autre chose ne pourrait exister.

Parmi les substances secondes, l'espèce est plus substance que le genre, car elle est plus proche de la substance première. De fait, si on veut rendre compte de la nature de la substance première, on en donnera une connaissance plus précise et plus appropriée en l'expliquant par l'espèce plutôt que par le genre : c'est ainsi que pour rendre compte de l'homme individuel, on en donnerait une connaissance plus précise en disant que c'est un homme plutôt qu'en disant que c'est un animal, car le premier caractère est plus propre à l'homme individuel, tandis que le second est plus général. De même, pour faire comprendre la nature de tel arbre, on fournira une explication plus instructive en disant que c'est un arbre. plutôt qu'en disant que c'est une plante. De plus, les substances premières, par le fait qu'elles sont le substrat de tout le reste et que tout le reste en est affirmé ou se trouve en elles, sont pour cela appelées substances par excellence. Et la façon dont les substances premières se comportent à l'égard de tout le reste est aussi celle dont l'espèce se comporte à l'égard du genre. L'espèce est, en effet, un substrat pour le genre, puisque si les genres sont affirmés des espèces, les espèces ne sont pas, en

revanche, affirmées des genres. Il en résulte que, pour ces raisons également, l'espèce est plus substance que le genre.

Quant aux espèces elles-mêmes qui ne sont pas genres, l'une n'est en rien plus substance que l'autre, car on ne rend pas compte d'une façon plus appropriée en disant de l'homme individuel qu'il est homme qu'en disant du cheval individuel qu'il est cheval. C'est également le cas des substances premières, dont l'une n'est pas plus substance que l'autre, car l'homme individuel n'est en rien plus substance que le boeuf individuel.

[3a] C'est donc avec raison qu'à la suite des substances premières, seuls de tout le reste les espèces et les genres sont appelés substances secondes, car de tous les prédicats ils sont les seuls à exprimer la substance première. Si, de fait, on veut rendre compte de la nature de l'homme individuel et qu'on le fasse par l'espèce ou par le genre, on donnera là une explication appropriée, qu'on rendrait plus précise encore en disant que c'est un homme plutôt qu'en disant que c'est un animal. Par contre, assigner à l'homme toute autre détermination serait rendre l'explication impropre : si on dit, par exemple, qu'il est blanc ou qu'il court, ou n'importe quoi de cette sorte. Il en résulte que c'est avec raison que, seules de tout le reste, ces notions-là sont appelées des substances. Autre argument : les substances premières, par le fait qu'elles sont le substrat de tout le reste, sont appelées, au sens le plus propre du mot, des substances. Or la relation des substances premières à tout ce qui n'est pas elles est aussi celle des espèces et des genres à l'égard de tout le reste, car c'est des espèces et des genres que tout le reste est affirmé. Dire, en effet, que l'homme individuel est grammairien, c'est dire, par voie de conséquence, que l'homme et l'animal sont aussi grammairien. Et il en est de même dans tous les autres cas.

Le caractère commun à toute substance, c'est de n'être pas dans un sujet. La substance première, elle, n'est pas, en effet, dans un sujet et elle n'est pas non plus attribut d'un sujet.

Quant aux substances secondes, il est clair, notamment pour les raisons suivantes, qu'elles ne sont pas dans un sujet. D'abord, en effet, l'homme est sans doute attribut d'un sujet, savoir de l'homme individuel, mais il n'est pas dans un sujet, car l'homme n'est pas une partie de l'homme individuel. Même remarque pour l'animal, qui est bien attribut d'un sujet, savoir de l'homme individuel, mais qui, lui non plus, n'est pas une partie de

l'homme individuel. En outre, en ce qui concerne les choses qui sont dans un sujet, rien n'empêche d'attribuer, dans certains cas, leur nom au sujet lui-même, alors qu'il est impossible de lui attribuer leur définition. Or, pour les substances secondes, ce qu'on peut attribuer au sujet c'est aussi bien leur définition que leur nom : la définition de l'homme est attribuée à l'homme individuel, et celle de l'animal l'est aussi. Il en résulte que la substance ne peut pas être au nombre des choses qui sont dans un sujet.

Mais ce caractère n'est pas particulier à la substance, car la différence, elle aussi, fait partie des choses qui ne sont pas dans un sujet. De fait, le pédestre et le bipède sont affirmés d'un sujet, savoir de l'homme, mais ne sont pas dans un sujet, car le bipède et le pédestre ne sont pas des parties de l'homme. En outre, la définition de la différence est affirmée de ce dont la différence est elle-même affirmée : par exemple, si le pédestre est affirmé de l'homme, la définition du pédestre sera aussi affirmée de l'homme, puisque l'homme est pédestre.

Ne soyons donc pas troublés du fait que les parties des substances sont dans le tout comme dans un sujet, avec la crainte de nous trouver alors dans la nécessité d'admettre que ces parties ne sont pas des substances. Quand nous avons dit que les choses sont dans un sujet, nous n'avons pas entendu par là que c'est à la façon dont les parties sont contenues dans le tout.

Le caractère des substances secondes aussi bien que des différences, c'est d'être dans tous les cas attribuées dans un sens synonyme, car toutes leurs prédications ont pour sujets soit des individus, soit des espèces. Il est vrai que de la substance première ne découle aucune catégorie, puisqu'elle n'est elle-même affirmée d'aucun sujet. Mais, parmi les substances secondes, l'espèce est affirmée de l'individu, et le genre, à la fois de l'espèce et de l'individu. Il en [3b] est de même pour les différences, lesquelles sont affirmées, elles aussi, des espèces et des individus. De plus, la définition des espèces et celle des genres s'appliquent aux substances premières, et celle du genre à l'espèce, car tout ce qui est dit du prédicat sera dit aussi du sujet. De la même façon, la définition des différences, s'applique aux espèces et aux individus. Mais sont synonymes, avons-nous dit, les choses dont le nom est commun et la notion identique. Il en résulte que dans tous les cas où, soit les substances, soit les différences sont prédicats, l'attribution se fait dans un sens synonyme.

Toute substance semble bien signifier un être déterminé. En ce qui concerne les substances premières, il est incontestablement vrai qu'elles signifient un être déterminé, car la chose exprimée est un individu et une unité numérique. Pour les substances secondes, aussi, on pourrait croire, en raison de la forme même de leur appellation, qu'elles signifient un être déterminé, quand nous disons, par exemple, *homme ou animal*. Et pourtant ce n'est pas exact : de telles expressions signifient plutôt une qualification, car le sujet n'est pas un comme dans le cas de la substance première ; en réalité, *homme* est attribué à une multiplicité, et *animal* également.

Cependant ce n'est pas d'une façon absolue que l'espèce et le genre signifient la qualité, comme le ferait, par exemple, le blanc (car le blanc ne signifie rien d'autre que la qualité), mais ils déterminent la qualité par rapport à la substance : ce qu'ils signifient, c'est une substance de telle qualité. La détermination a d'ailleurs une plus grande extension dans le cas du genre que dans le cas de l'espèce, car le terme *animal* embrasse un plus grand nombre d'êtres que le terme *homme*.

Un autre caractère des substances, c'est qu'elles n'ont aucun contraire. De fait, si l'on considère la substance première, quel pourrait être son contraire, par exemple, pour l'homme individuel ou pour l'animal individuel ? Il n'y a, de fait, aucun contraire il n'y a de contraire non plus ni pour l'homme, ni pour l'animal.

Ce caractère n'est d'ailleurs pas spécial à la substance, mais il appartient aussi à beaucoup d'autres catégories, par exemple à la quantité. De fait, au *long-de-deux-coudées* ou au *long-de-trois coudées* il n'y a rien de contraire, pas plus qu'au nombre dix, ni à aucun autre terme de cette nature, à moins qu'on ne prétende que le beaucoup est le contraire du peu, ou le grand, du petit. Mais, en fait, quand il s'agit de quantités déterminées, il n'y a jamais de contraire pour aucune d'entre elles.

En outre, il semble bien que la substance ne soit pas susceptible de plus et de moins. J'entends par là, non pas qu'une substance ne puisse être plus ou moins substance qu'une autre substance (car nous avons déjà établi la réalité de ce fait) mais que toute substance ne peut pas être dite plus ou moins ce qu'elle est en elle-même ; par exemple, cette substance-ci, cet homme-ci, ne sera pas plus ou moins homme que lui-même' ou que quelque autre homme. De fait, un homme n'est pas plus homme qu'un autre, à la façon dont le blanc est dit plus ou moins [4a] blanc qu'un autre blanc, et le beau plus ou moins

beau qu'un autre beau. Une seule et même chose peut bien être dite plus ou moins qu'elle-même de telle qualité : le corps, par exemple, s'il est blanc, peut être dit plus blanc maintenant qu'auparavant, ou, s'il est chaud, plus ou moins chaud ; mais la substance, elle, n'est dite ni plus ni moins ce qu'elle est: l'homme n'est pas dit plus homme maintenant qu'auparavant, pas plus d'ailleurs qu'aucune des autres choses qui sont des substances. Ainsi donc, la substance n'est pas susceptible de plus et de moins.

Mais ce qui, plus que tout, est le caractère propre de la substance, c'est, semble-t-il bien, que tout en restant identique et numériquement une, elle est apte à recevoir les contraires. C'est ainsi que, parmi toutes les autres choses qui ne sont pas des substances, on serait dans l'incapacité de présenter une chose d'une nature telle que, tout en étant numériquement une, elle fût un réceptacle des contraires : par exemple, la couleur, qui est une et identique numériquement, ne peut pas être blanche et noire, pas plus qu'une action, identique et une numériquement, ne peut être bonne et mauvaise. Et il en est de même de toutes les autres choses qui ne sont pas des substances. Mais la substance, elle, tout en demeurant une et identique numériquement, n'en est pas moins apte à recevoir les contraires : par exemple, l'homme individuel, tout en étant un et le même, est tantôt blanc et tantôt noir, tantôt chaud et tantôt froid, tantôt bon et tantôt méchant.

Nulle part ailleurs ne se manifeste rien de semblable, à moins qu'on ne soulève une objection en prétendant que le jugement et l'opinion sont aptes à recevoir aussi les contraires. C'est qu'De fait la même expression peut sembler à la fois vraie et fausse : si, par, exemple le jugement *tel homme est assis* est vrai, l'homme une fois debout, en même jugement sera faux. Il en serait de même pour l'opinion : si on a l'opinion vraie que tel homme est assis, quand l'homme sera debout on aura une opinion fautive en conservant la même opinion sur sa personne.

Mais, même si on admet cette objection, du moins y a-t-il une différence dans la façon de recevoir les contraires. D'une part, de fait, en ce qui concerne les substances, c'est en changeant elles-mêmes qu'elles sont aptes à recevoir les contraires : ce qui était froid est devenu chaud par un changement (c'est, effectivement, une altération), ce qui était blanc est devenu noir, et mauvais, bon. Il en est de même pour toutes les autres substances : c'est en éprouvant un changement que chacune d'elles est apte à recevoir les contraires. Par contre, en ce qui concerne le jugement et l'opinion, en eux-mêmes ils demeurent



absolument et de toute façon inchangés : c'est par un changement dans l'objet que le contraire survient en eux. En effet, le jugement *tel homme est assis* demeure identique, et c'est suivant le changement de l'objet qu'il est tantôt vrai et tantôt faux. [4b] Même remarque au sujet de l'opinion. Ainsi, par la façon tout au moins dont les choses se passent, le caractère particulier de la substance serait son aptitude à recevoir les contraires par un changement qui lui est propre. Admettre donc que, par exception, le jugement et l'opinion peuvent aussi recevoir les contraires, c'est porter atteinte à la vérité : si, de fait, le jugement et l'opinion peuvent être dits aptes à recevoir les contraires, ce n'est pas qu'ils éprouvent eux-mêmes un changement, c'est par le fait que cette modification est survenue dans un objet étranger. C'est, en effet, la réalité, ou la non-réalité de la chose qui rend le jugement vrai ou faux, et non pas l'aptitude du jugement lui-même à recevoir les contraires. En un mot, il n'y a rien qui puisse apporter un changement au jugement ou à l'opinion ; ils ne peuvent donc être des réceptacles de contraires, puisque aucune modification ne peut survenir en eux. Mais la substance, elle, comme c'est en elle-même qu'elle admet les contraires, elle peut être dite recevoir les contraires, puisqu'elle éprouve également la maladie et la santé, la blancheur et la noirceur. Et par le fait qu'elle éprouve ainsi elle-même chacune des qualités de cette sorte, on peut, dire qu'elle reçoit les contraires. C'est donc le caractère propre de la substance que d'être, tout en demeurant identique et une numériquement, un réceptacle de contraires par un changement dont elle est le sujet.

Nous en avons assez dit sur la substance.

## 6

La quantité est soit discrète, soit continue. En outre, la quantité est constituée soit de parties ayant entre elles une position l'une à l'égard de l'autre, soit de parties n'ayant pas de position l'une à l'égard de l'autre.

Exemples de quantité discrète : le nombre et le discours ; de quantité continue : la ligne, la surface, le solide, et, en outre, le temps et le lieu.

En ce qui concerne les parties du nombre, il n'y a aucune limite commune où les dites parties soient en contact. C'est ainsi que cinq étant une partie de dix, en aucune limite

commune cinq et cinq ne se touchent ; au contraire, ces deux cinq sont séparés. De même, trois et sept ne se rencontrent en aucune limite commune. Et, d'une manière générale, on ne pourrait, dans un nombre, concevoir une limite commune entre ses parties, lesquelles sont en réalité toujours séparées. Le nombre est donc bien une quantité discrète.

De même aussi, le discours est une quantité discrète. Que le discours soit, effectivement, une quantité, c'est l'évidence, puisqu'on le mesure en syllabes brèves ou longues. Je veux parler ici du discours même qui est émis par la voix. Il est, en outre, une quantité discrète, car il n'y a aucune limite où ses parties soient en contact ; il n'y a pas de limite commune où les syllabes se rencontrent, mais chacune d'elles est distincte en elle-même et par soi.

Quant à la ligne, c'est une quantité continue, car il [5a] est possible de concevoir une limite commune où ses parties se touchent : c'est le point ; et, pour la surface, c'est la ligne, car les parties de la surface se touchent aussi en une limite commune. Il en est de même pour le solide : on peut concevoir une limite commune, ligne ou surface, où les parties du corps sont en contact.

Le temps et le lieu relèvent aussi de cette sorte de quantité. Le temps présent, en effet, tient à la fois au passé et au futur. A son tour, le lieu est une quantité continue, car les parties d'un corps occupent un certain lieu, et ces parties, étant en contact en une limite commune, il s'ensuit que les parties du lieu, qui sont occupées par chaque partie du corps, sont elles-mêmes en contact à la même limite commune que les parties du corps. Ainsi, le lieu est-il, lui aussi, continu, puisque, en une limite commune, ses parties sont en contact.

En outre, il y a des quantités qui sont constituées de parties ayant entre elles une position réciproque, et d'autres quantités constituées de parties n'ayant pas de position réciproque. C'est ainsi que les parties de la ligne ont une position réciproque : chacune d'elles est située quelque part, on pourrait distinguer et établir la position de chacune dans la surface et dire à quelle partie du reste elle est contiguë. Pareillement encore, les parties de la surface occupent une position, car on pourrait également établir la position de chacune d'elles et dire quelles parties sont contiguës entre elles. Pour les parties du solide, il en est de même, et aussi pour celles du lieu.

En ce qui concerne le nombre, au contraire, il ne serait pas possible de montrer que ses

parties occupent une certaine position réciproque, ni qu'elles sont situées quelque part; ni d'établir quelles parties sont contiguës entre elles. Pas davantage pour le temps, car aucune des parties du temps n'est permanente, et comment ce qui n'est pas permanent pourrait-il avoir une position ? En fait, il est préférable de dire que les parties du temps ont un certain ordre, en vertu duquel l'une est antérieure et l'autre postérieure, remarque qui s'applique d'ailleurs au nombre : on compte un avant deux et deux avant trois, et de cette façon on peut dire que le nombre a une sorte d'ordre, bien qu'on ne puisse nullement lui accorder une position. Pour le discours, il en est de même : aucune de ses parties ne subsiste, mais, telle partie une fois prononcée, il n'est plus possible de la ressaisir ; il en résulte que les parties du discours ne peuvent avoir de position, puisque rien n'en subsiste. Il y a ainsi des quantités qui sont constituées de parties ayant une position, et d'autres, de parties n'ayant pas de position.

Seules sont appelées quantités au sens propre les choses dont nous venons de parler ; tout le reste l'est seulement par accident. C'est, effectivement, en considération de ces quantités proprement dites que nous [5b] appelons les autres des quantités : ainsi on dit que le blanc est grand par le fait que la surface blanche est grande, et l'action, longue, ou le mouvement. long, par le fait que le temps où ils se passent est long, car ce n'est pas par leur essence même que chacune de ces déterminations est dite quantité. Si, par exemple, on veut rendre compte de la longueur d'une action, on la définira par le temps, en répondant que l'action s'est passée en une année, ou quelque chose de semblable ; et pour rendre compte de la grandeur du blanc, on la définira par la surface, car c'est dans la mesure où la surface est grande que le blanc peut être dit grand. Ainsi donc, les seules quantités au sens propre et par essence sont celles dont nous avons parlé ; par contre, aucune autre chose n'est quantité par soi, et, si elle est quantité, ce ne peut être que par accident.

De plus, la quantité n'admet aucun contraire. En ce qui concerne les quantités déterminées, il est manifeste qu'elles n'ont pas de contraire : tel est le cas du long-de-trois-coudées ou du long-de-deux coudées, ou de la surface, ou de quelque autre quantité de cette sorte, pour qui, en effet, il n'existe pas de contraire.

Prétendra-t-on que le beaucoup est le contraire du peu, ou le grand, du petit ? Mais aucune de ces notions n'est une quantité ; elles rentrent plutôt dans les relatifs, car rien,

considéré en soi et par soi, n'est dit grand ou petit, mais seulement par le fait d'être rapporté à une autre chose. Par exemple, on dit qu'une montagne est petite, et un grain de mil grand, du fait que le grain de mil est plus grand que d'autres choses de même genre, et la montagne plus petite aussi que d'autres choses de même genre. Nous sommes ainsi en présence d'une relation à une autre chose, puisque s'il était question du petit ou du grand par soi, on ne pourrait jamais dire qu'une montagne est petite, ni un grain de mil, grand. Autre exemple : nous disons que, dans un village, il y a beaucoup d'habitants et qu'à Athènes il y en a peu, bien que la population d'Athènes soit en fait beaucoup plus nombreuse. Nous disons encore qu'une maison contient beaucoup de monde et un théâtre peu, et pourtant dans ce dernier lieu, il y en a bien davantage. De même, le long-de-deux-coudées, le long-de-trois-coudées et toute grandeur de cette sorte expriment une quantité, tandis que le grand ou le petit n'exprime pas une quantité, mais plutôt une relation, puisque c'est par rapport à une autre chose que l'on considère le grand et le petit. Il est ainsi manifeste que ces derniers termes sont aussi des relatifs. De plus, que nous reconnaissons ou non ces termes pour des quantités, ils n'ont de toute façon aucun contraire, car ce qu'on ne peut saisir en soi et par soi, mais qu'on peut, seulement rapporter à une autre chose, comment pourrait-on lui donner un contraire ? En outre, si l'on veut que le grand et le petit soient des contraires, il en résultera que le même sujet peut recevoir en même temps les contraires, et aussi que les choses sont à elles-mêmes leurs propres contraires. Il arrive, effectivement, parfois que la même chose est en même temps grande et petite, puisque petite relativement à tel objet une même chose est grande relativement à tel autre ; par suite, il pourra se faire que la même chose soit en même temps grande et petite, et, par voie de conséquence, qu'elle reçoive simultanément les contraires. Or, rien, de l'avis général, [6a] n'admet simultanément les contraires, ainsi que nous l'avons vu pour la substance : si la substance est apte à recevoir les contraires, du moins n'est-ce pas simultanément qu'on est malade et bien portant. De même rien n'est à la fois blanc et noir, et rien de ce qui existe par ailleurs n'admet non plus la coexistence des contraires. De plus, il arrivera que les choses seront à elles-mêmes leurs propres contraires. De fait, si le grand est le contraire du petit, et si la même chose est en même temps grande et petite, une même chose sera contraire à elle-même. Or il est impossible qu'une même chose soit contraire à elle-même. Donc le grand n'est pas le

contraire du petit, ni le beaucoup, du peu. Il en résulte que, même si on prétend que ces termes ne sont pas des relatifs mais des quantités, ils ne posséderont pour autant aucun contraire.

Mais c'est surtout dans le cas du lieu que la contrariété offre l'apparence d'appartenir à la quantité. On définit, en effet, le haut comme le contraire du bas, appelant bas la région centrale parce que la distance maxima est celle du centre aux extrémités de l'Univers. Il semble même que c'est de ces contraires qu'on tire la définition de tous les autres contraires, puisque les termes qui, dans le même genre, sont éloignés l'un de l'autre par la plus grande distance, sont définis comme des contraires.

Il ne semble pas que la quantité soit susceptible de plus et de moins. Tel est le cas du long-de-deux coudées : une chose longue de deux coudées n'est pas plus longue qu'une autre de deux coudées. Il n'en est pas autrement en ce qui concerne le nombre : par exemple, trois n'est pas plus trois que cinq n'est cinq, ni trois plus trois qu'un autre trois ; on ne dit pas qu'un temps est plus temps qu'un autre temps. Et de toutes les quantités que nous avons énumérées, il n'y en a absolument aucune à laquelle le plus et le moins puissent être attribués. J'en conclus que la quantité n'est pas susceptible de plus et de moins.

Mais ce qui, plus que tout, est le caractère propre de la quantité, c'est qu'on peut lui attribuer l'égal et l'inégal. De chacune des quantités dont nous avons parlé, on dit De fait qu'elle est égale ou inégale : on dit d'un solide, par exemple, qu'il est égal ou inégal à un autre, du nombre qu'il est égal et inégal, du temps qu'il est égal et inégal. Il en est de même pour toutes les autres quantités que nous avons mentionnées et dont chacune peut se voir attribuer l'égal et l'inégal. En revanche, toutes les autres déterminations qui ne sont, pas des quantités ne peuvent d'aucune façon, semble-t-il bien, être affirmées égales et inégales : la disposition, par exemple, ne peut absolument pas être qualifiée d'égale ou d'inégale, mais plutôt de semblable et de dissemblable ; le blanc ne peut d'aucune façon non plus être dit égal et inégal, mais semblable et dissemblable. Ce qui est par-dessus tout le caractère le plus propre de la quantité, c'est donc bien qu'on peut lui attribuer l'égal et l'inégal.

On appelle *relatives* ces choses dont tout l'être consiste en ce qu'elles sont dites dépendre d'autres choses, ou se rapporter de quelque autre façon à autre chose par exemple, le plus *grand* est ce dont tout l'être consiste à être dit d'une autre chose, car c'est *de* quelque chose qu'il est dit plus grand ; et le double est ce dont tout l'être est d'être dit d'une autre chose, car c'est de quelque chose qu'il est dit le [6b] double ; et il en est de même pour toutes les autres relations de ce genre. –Sont aussi des relatifs des termes tels que état, disposition, sensation, science, position. Pour tous ces termes, leur être consiste en ce qu'ils sont dits dépendre d'autre chose et rien d'autre : ainsi l'état est dit état de quelque chose, la science, science de quelque chose, la position, position de quelque chose, et ainsi de suite. Sont donc des relatifs les termes dont l'essence est d'être dits dépendre d'autres choses ou se rapporter de quelque autre façon à une autre chose. Ainsi, une montagne est dite grande par rapport à autre chose, car c'est par relation à une chose que la montagne est appelée grande; le semblable est dit semblable à quelque chose, et les autres termes de même nature sont dits également par relation à quelque chose.

J'ajoute que le coucher, la station droite ou assise sont des positions déterminées, et la position elle-même est un relatif ; par contre, être couché, être debout, être assis ne sont pas en eux-mêmes des positions, mais ne font que tirer leur nom, comme paronymes, des positions que nous venons d'énumérer.

Les relatifs peuvent avoir des contraires : par exemple, la vertu est le contraire du vice, tous deux étant des relatifs, et la science est contraire à l'ignorance.

Cependant tous les relatifs n'ont pas de contraires : au double n'est opposé aucun contraire, ni au triple, ni à aucun terme de ce genre.

Il semble bien encore que les relatifs admettent le plus et le moins. De fait, le semblable et le dissemblable se disent selon le plus et le moins, l'égal et l'inégal se disent aussi selon le plus et le moins, et ce sont là des relatifs, car le semblable est dit semblable à quelque chose, et le dissemblable, dissemblable de quelque chose.

Pourtant, là encore, tous les relatifs ne sont pas susceptibles de plus et de moins : on ne dit pas du double qu'il est plus ou moins double, et pas davantage d'aucun terme de cette sorte.

De plus, tous les relatifs ont leurs corrélatifs : par exemple, l'esclave est dit esclave du maître, et le maître, maître de l'esclave ; le double, double de la moitié, et là moitié, moitié du double ; ce qui est plus grand, plus grand que son plus petit, et ce qui est plus petit, plus petit que son plus grand. Il en est de même de tous les autres relatifs. Mais il y aura parfois une différence de « cas » dans l'énonciation : ainsi nous appelons connaissance la connaissance du connaissable, et connaissable, le connaissable à la connaissance ; sensation la sensation du sensible, et sensible, le sensible à la sensation.

Cependant il y a des cas où la corrélation semblera ne pas se produire : c'est quand on, n'a pas rendu de façon appropriée le terme auquel, le relatif est rapporté et qu'on s'est trompé en l'exprimant. Par exemple, si on a donné l'aile comme relative à l'oiseau, il n'y a pas corrélation d'oiseau à aile. Ce n'est pas, en effet, de façon appropriée que la première relation, celle de [7a] l'aile à l'oiseau, a été établie, puisque l'aile n'est pas dite relative à l'oiseau en tant qu'oiseau, mais en tant qu'ailé, car il y a bien d'autres êtres ailés qui ne sont pas des oiseaux. Il en résulte que lorsque la relation est rendue de façon adéquate, il y a aussi corrélation : l'aile est aile d'un ailé, et l'ailé est ailé pour l'aile. Parfois aussi, sans doute, est-il nécessaire de créer un nom spécial, quand il n'en a été établi aucun pour désigner de façon appropriée le terme d'une relation : poser, par exemple, le gouvernail comme relatif au navire, ce n'est pas rendre la relation exactement, car le gouvernail n'est pas dit du navire en tant que navire, vu qu'il existe des navires qui n'ont pas de gouvernail ; aussi n'y a-t-il pas corrélation, car on ne dit pas que le navire est navire du gouvernail. Mais sans doute la façon de rendre la relation serait-elle plus juste si on s'exprimait à peu près ainsi : « le gouvernail est gouvernail du pourvu-de-gouvernail », qu'une autre chose d'approchant, puisqu'on manque de nom spécial. Et il y a corrélation si la relation est rendue de façon appropriée, car le « pourvu-de-gouvernail » est pourvu de gouvernail par le gouvernail. Il en est de même dans les autres cas : par exemple, la tête sera posée d'une façon plus appropriée comme corrélatrice du « pourvu-de-tête » que si elle est posée comme corrélatrice de l'animal, car ce n'est pas en tant qu'animal que l'animal a une tête, puisque beaucoup d'animaux n'en ont pas. La façon la plus facile sans doute de comprendre ce à quoi une chose est relative, dans les cas où l'on manque de nom, c'est de tirer les noms des premiers termes et de les appliquer aux choses avec lesquelles les premiers termes sont en corrélation, de même

que, dans les exemples qui précèdent, ailé vient d'aile, et « pourvu-de-gouvernail » de gouvernail.

Ainsi donc, tous les relatifs ont un corrélatif, à la condition toutefois qu'ils soient adéquatement rendus, puisque s'ils sont établis par rapport à un terme pris indéterminément et non par rapport au corrélatif lui-même, il n'y a pas corrélation. Je veux dire que, même pour les corrélatifs sur lesquels tout le monde est d'accord et auxquels on donne des noms, il n'existe pas de corrélation si l'un des termes est désigné par un nom qui n'exprime qu'accidentellement le corrélatif, et non par le nom même du corrélatif. Par exemple, l'esclave, s'il est posé comme esclave non pas du maître, mais de l'homme ou du bipède, ou de n'importe quoi de ce genre, n'est pas un corrélatif, car la relation n'est pas rendue adéquatement.

En outre, si la corrélation est rendue de façon appropriée, on aura beau écarter tous ceux des autres caractères qui sont accidentels pour ne laisser que celui avec lequel la corrélation adéquate avait été établie, cette corrélation n'en existera pas moins toujours. Par exemple, si l'esclave a pour corrélatif le maître, on aura beau écarter tous les autres caractères qui sont accidentels au maître (tels que bipède, apte à recevoir la science, ou homme), pour ne laisser que le caractère essentiel de maître, toujours l'esclave sera exprimé par rapport à ce dernier, car l'esclave est dit esclave du maître.

Par contre, si la corrélation [7b] n'est pas rendue de façon adéquate, on aura beau écarter tous les autres caractères pour ne garder que celui avec lequel la corrélation avait été établie, la corrélation établie ne se fera pas. Désignons, de fait, comme corrélatif de l'esclave, l'homme, et de l'ailé, l'oiseau, et séparons de l'homme le caractère essentiel de maître. La corrélation entre maître et esclave ne continuera pas d'exister, car sans maître il n'y a plus d'esclave. Même raisonnement, si on sépare de l'oiseau son caractère essentiel d'ailé : l'ailé ne sera pas plus longtemps un relatif, car s'il n'y a pas d'ailé, l'aile non plus n'aura pas de corrélatif. J'en conclus qu'il faut désigner adéquatement les corrélatifs. S'il existe un nom, cette désignation devient facile, mais s'il n'en existe pas, il est nécessaire sans doute d'en créer un. Mais quand la dénomination des termes est ainsi faite adéquatement, il est clair que tous les relatifs sont corrélatifs.

Il semble bien qu'entre les relatifs il y ait. simultanément naturelle. Cela est vrai dans la plupart des cas : il y a simultanément du double et de la moitié, et si la moitié existe, le



double existe, de même que si le maître existe, l'esclave existe, et que si l'esclave existe, le maître existe. Même remarque pour tous les autres cas.

De plus, ces relatifs s'anéantissent réciproquement : s'il n'y a pas de double, il n'y a pas de moitié, et s'il n'y a pas de moitié, il n'y a pas de double. Il en est de même pour tous les autres relatifs de ce genre.

Cependant il n'est pas vrai, semble-t-il bien, que dans tous les cas, les relatifs soient naturellement simultanés.

De fait, l'objet de la science peut sembler exister antérieurement à la science, car le plus souvent c'est d'objets préalablement existants que nous acquérons la science : il serait difficile, si non impossible, de trouver une science qui fût contemporaine de son objet. En outre, l'anéantissement de l'objet entraîne l'anéantissement de la science correspondante, tandis que l'anéantissement de la science n'entraîne pas l'anéantissement de son objet. De fait, l'objet de la science n'existant pas, il n'y a pas de science (car il n'y aura plus rien à connaître), mais si c'est la science qui n'existe pas, rien n'empêche que son objet existe. C'est ce qui se passe pour la quadrature du cercle: en admettant du moins qu'elle existe comme objet de science, nous n'en avons pas encore la science, quoiqu'en elle-même elle soit objet de savoir. De même l'animal une fois anéanti, il n'y aurait pas de science, mais il pourrait exister cependant un grand nombre d'objets de science.

Il en est de même pour ce qui regarde la sensation ; le sensible, en effet, est, de toute apparence, antérieur à la sensation : si le sensible disparaît, la sensation disparaît, tandis que si c'est la sensation, le sensible ne disparaît pas, car la sensation s'exerce sur un corps et dans un corps. D'autre part, le sensible une fois détruit, le corps est détruit aussi (car le corps fait partie des sensibles), et si le corps n'existe pas, la sensation aussi disparaît. Aussi la destruction du sensible entraîne-t-elle celle de la sensation. Par contre, la destruction de la sensation n'entraîne pas celle du sensible : l'animal anéanti, la sensation est anéantie, tandis que le sensible subsistera ; ce sera par exemple le corps, la chaleur, le doux, l'amer, et toutes les autres choses qui sont sensible. Autre preuve : la sensation est engendrée en même temps que le sujet sentant, car la sensation naît avec l'animal ; mais le sensible existe certes avant l'animal ou la sensation, car le feu et l'eau, et autres éléments de cette nature, à partir des quels l'animal est lui-même constitué, existent aussi

avant qu'il n'y ait absolument ni animal, ni sensation. Par suite, on peut penser que le sensible est antérieur à la sensation.

La question se pose de savoir s'il est vrai qu'aucune substance ne peut faire partie des relatifs, comme cela semble bien être le cas, ou si on peut y ranger certaines substances secondes.

Pour les substances premières, il est bien vrai qu'elles ne sont pas des relatifs, car ni les substances entières, ni leurs parties ne peuvent être relatives : on ne dit pas d'un homme qu'il est un homme de quelque chose, ni d'un bœuf, un bœuf de quelque chose. Il en est de même pour les parties : une main n'est pas dite une main de quelqu'un, mais la main de quelqu'un, et une tête n'est pas dite une tête de quelqu'un, mais la tête de quelqu'un.

Même solution pour les substances secondes, du moins pour la plupart : l'homme n'est pas dit homme de quelque chose, ni le boeuf, bœuf de quelque chose ; pas davantage le bois n'est dit bois de quelque chose, il est dit seulement propriété de quelqu'un. Dans les cas de ce genre, il est clair que la substance ne rentre pas dans les relatifs.

C'est seulement pour certaines substances seconde que la question peut se poser : par exemple, la tête est dite tête de ce dont elle est une partie, et la main est dite main de ce dont elle est une partie, et il en est ainsi pour toute partie de même nature ; il en résulte que ces termes semblent bien être des relatifs.

Si donc la définition qui a été donnée des relatifs était suffisante, il serait très difficile, sinon impossible, de prouver qu'aucune substance ne peut être un relatif. Mais si la définition n'est pas suffisante et qu'on doive appeler relatifs seulement les termes dont l'être ne consiste en rien d'autre que d'être affecté d'une certaine relation, peut-être pourrait-on apporter quelque remède à cette incertitude. La première définition convient sans doute à tous les relatifs, mais le fait pour une chose d'être rapportée à quelque autre chose ne la rend cependant pas essentiellement relative.

De tout ceci, il résulte évidemment que, quand on connaît un relatif d'une façon déterminée, on connaît aussi d'une façon déterminée ce à quoi il est relatif. Cela est aussi évident en soi : car si on sait que telle chose particulière est un relatif, étant donné que l'être des relatifs n'est rien d'autre que d'être en [8b] relation, on connaît aussi ce à quoi elle est relative. Mais si on ne connaît absolument pas ce avec quoi elle est en

relation, on ne saura pas non plus si elle est ou non en relation. Des exemples particuliers éclaireront cette assertion : ainsi, si on sait, d'une façon déterminée, que telle chose est double, on sait aussi immédiatement d'une façon déterminée ce de quoi elle est double, car s'il n'y avait rien de déterminé dont on ne sût que cette chose est le double, on ne saurait absolument pas non plus qu'elle est double. De même si l'on sait que telle chose est plus belle, on doit nécessairement aussi savoir, immédiatement et d'une façon déterminée, la chose en comparaison de quoi elle est plus belle.

Par contre, on ne connaît pas d'une manière indéterminée qu'elle est plus belle qu'une chose qui est moins belle ; ce serait là une opinion incertaine et non une connaissance : De fait, on ne pourrait connaître dès lors d'une manière précise que la dite chose est plus belle qu'une chose qui est moins belle, car il pourrait arriver qu'il n'y eût rien de moins beau qu'elle-même. Il est donc évidemment nécessaire que, si on connaît d'une façon définie un relatif, on connaisse aussi d'une façon définie ce à quoi il est relatif.

Quant à la tête, à la main et à toute partie de même nature, toutes choses qui sont des substances, on peut connaître quelle est leur essence d'une façon déterminée. Mais il ne s'ensuit pas nécessairement qu'on connaisse pour autant leur corrélatif, car ce à quoi cette tête ou cette main se rapporte, c'est là une chose dont on ne peut avoir une connaissance définie. Nous n'aurions donc pas affaire ici à des relatifs. Et si ce ne sont pas des relatifs, il sera vrai de dire qu'aucune substance ne rentre dans les relatifs.

Sans doute est-il difficile, en de telles matières, de rien assurer de positif, sans y avoir porté son attention à plusieurs reprises. Il n'est cependant pas inutile d'avoir soulevé des questions sur chacun de ces points.

## 8

J'appelle *qualité* ce en vertu de quoi on est dit être tel.

Mais la qualité est au nombre de ces termes qui se prennent en plusieurs sens.

Une première espèce de qualité peut être appelée *état* et *disposition*. Mais l'état diffère de la disposition en ce qu'il a beaucoup plus de durée et de stabilité : sont des états les

sciences et les vertus, car la science semble bien être au nombre des choses qui demeurent stables et sont difficiles à mouvoir, même si l'on n'en possède qu'un faible acquis, à moins qu'un grand changement ne se produise en nous à la suite d'une maladie ou de quelque autre cause de ce genre. De même aussi la vertu (par exemple, la justice, la tempérance, et toute qualité de cette sorte) ne semble pas pouvoir aisément être mue ni changée.

Par contre, on appelle dispositions les qualités qui peuvent facilement être mues et rapidement changées, telles que la chaleur et le refroidissement, la maladie et la santé, et ainsi de suite. De fait, l'homme se trouve dans une certaine disposition à leur égard, mais il en change vite, de chaud devenant froid, et de bien portant, malade; et ainsi du reste, à [9a] moins que quelque'une de ces dispositions n'arrive elle-même, avec le temps, à devenir naturelle, et ne soit invétérée ou difficile à mouvoir : on pourrait peut-être dès lors l'appeler état.

Il est évident qu'on tend à désigner sous le nom d'états ces qualités qui sont plus durables et plus difficiles à mouvoir, car de ceux qui possèdent une science peu stable et qui peuvent, au contraire, facilement la laisser fuir, on ne dit pas qu'ils ont l'état de savoir bien qu'ils se trouvent dans une certaine disposition, plus ou moins bonne, à l'égard de la science. L'état diffère donc de la disposition en ce que cette dernière est aisée à mouvoir, tandis que le premier est plus durable et plus difficile à mouvoir.

Les états sont en même temps des dispositions, mais les dispositions ne sont pas nécessairement des états : posséder, en effet, des états, c'est se trouver aussi dans une certaine disposition à leur égard, tandis qu'avoir des dispositions ce n'est pas posséder par cela même, dans tous les cas, un état correspondant.

Un autre genre de qualité, c'est celui d'après lequel nous parlons de bons lutteurs ou de bons coureurs, de bien portants ou de malades, en un mot de tout ce qui est dit selon une aptitude ou une inaptitude naturelle : car ce n'est pas en vertu d'une certaine disposition de l'individu que chacune de ces déterminations est affirmée, mais par le fait qu'on possède une aptitude ou une inaptitude naturelle à accomplir quelque chose facilement ou à ne pâtir en rien. Par exemple, les bons lutteurs ou les bons coureurs sont ainsi appelés, non pas parce *qu'ils* se trouvent dans une certaine disposition, mais parce *qu'ils* possèdent une aptitude naturelle à accomplir facilement certains exercices ; les bien

portants sont ainsi appelés parce qu'ils possèdent une aptitude naturelle à supporter avec aisance tout ce qui peut leur arriver, et les malades au contraire parce qu'ils possèdent une inaptitude naturelle à ne pas supporter aisément tout ce qui peut leur arriver. Il en est de même pour le dur et le mou : le dur est ainsi appelé parce qu'il possède une aptitude naturelle à ne pas être facilement divisé, et le mou parce qu'il possède l'inaptitude corrélative.

Un troisième genre de qualité est formé des qualités affectives et des affections. Telles sont, par exemple, la douceur, l'amertume, l'âcreté, avec toutes les déterminations de même ordre, en y ajoutant la chaleur, la froidure, la blancheur et la noirceur.

Que ce soient là des qualités, c'est clair, car les êtres qui les possèdent sont dits de telle qualité en raison de leur présence en eux : ainsi le miel, par le fait qu'il a reçu en lui la douceur est appelé doux, et le corps est blanc par le fait qu'il a reçu la blancheur. Il en est de même dans les autres cas.

*Qualités affectives* ne veut pas dire que les choses qui reçoivent ces déterminations soient elles-mêmes affectées d'une certaine façon : ce n'est pas parce que [9b] le miel subit quelque modification qu'il est appelé doux, pas plus que les autres cas de ce genre ; de même, si la chaleur et la froidure sont appelées des qualités affectives, ce n'est pas parce que les choses mêmes qui les reçoivent souffrent quelque affection. En réalité, c'est parce que chacune des qualités dont nous venons de parler est apte à produire une modification dans les sensations, qu'on appelle ces qualités des qualités affectives. La douceur, effectivement, produit une modification du goût, et, la chaleur, du toucher ; il en est de même pour les autres qualités.

Cependant la blancheur, la noirceur et autres couleurs, ce n'est pas de la même manière que précédemment qu'elles sont appelées des qualités affectives : c'est par le fait qu'elles sont elles-mêmes le résultat d'une modification. Souvent des changements de couleur surviennent en raison d'une affection. Le fait est évident : la honte fait devenir rouge, la crainte, pale, et ainsi de suite. C'est pourquoi si on est naturellement sujet à une affection de ce genre, due à certaines particularités de tempérament, il est vraisemblable qu'on possède aussi la couleur correspondante ; car la même disposition des éléments corporels qui s'était momentanément produite dans le cas d'un accès de honte, peut être le résultat de la constitution naturelle du sujet, de façon à engendrer naturellement la

couleur correspondante. Aussi tous les états de ce genre qui prennent leur source dans des affections stables et permanentes sont-ils appelés qualités affectives. Ou bien, en effet, c'est parce qu'elles prennent leur origine dans le tempérament naturel du sujet que la pâleur ou la noirceur sont appelées des qualités (car c'est elles qui nous donnent notre qualification) ; ou bien alors c'est parce que ces couleurs, c'est-à-dire la pâleur et la noirceur, sont survenues à la suite d'une longue maladie ou l'a d'une chaleur torride, et ne sont pas faciles à effacer, si même elles ne persistent pas toute la vie : dans ce cas aussi on les appelle des qualités, car, là encore, nous recevons d'elles notre qualification.

Quant aux déterminations provenant de causes aisées à détruire et vite écartées, on les appelle des affections et non pas des qualités, car on n'est pas qualifiée d'après elles. De fait, on ne dit pas de l'homme qui rougit de honte qu'il a le teint rouge, ni de celui qui pâlit de peur qu'il a le teint pâle : on dit plutôt qu'ils éprouvent quelque affection. Ce sont donc là des affections et non des qualités.

Le raisonnement est le même pour les qualités affectives se rapportant à l'âme. Toutes les déterminations qui, à l'instant même de la naissance, ont pour origine certaines affections stables, sont appelées des qualités : tel est le cas de la démence, de la colère et autres états de ce genre, car on est qualifié [10a] d'après elles de colérique et de fou. Il en est de même pour ces égarements de l'esprit, qui ne sont pas naturels mais proviennent de certaines autres particularités de constitution difficiles à écarter ou même absolument immuables : ce sont encore là des qualités, car on est qualifié d'après elles.

Quant aux déterminations provenant de causes qui se dissipent rapidement, on les appelle des affections. Voici, par exemple, quelqu'un qui, à la suite d'une contrariété, a un accès de colère : on n'appelle pas colérique un homme, qui dans une pareille émotion, se met en colère ; on dit plutôt qu'il éprouve quelque affection. Aussi de telles déterminations sont-elles appelées des affections et non des qualités.

Une quatrième sorte de qualité comprend la figure, ou la forme, qui appartient à tout être, et, en outre, la droiture et la courbure, ainsi que toute autre propriété semblable. C'est, de fait, d'après toutes ces déterminations qu'un être est qualifié : parce qu'elle est triangulaire ou quadrangulaire, une chose est dite avoir telle qualité, ou c'est encore parce qu'elle est droite ou courbe ; et c'est la figure qui donne à toute chose sa qualification.

Le rare et le dense, le rugueux et le poli signifient en apparence une chose de telle

qualité ; cependant il semble bien que de pareilles déterminations soient étrangères aux divisions de la qualité, car c'est plutôt une certaine position des parties que chacune paraît exprimer. De fait, une chose est dense par l'étroite union de ses parties entre elles, et rare par leur éloignement réciproque ; elle est polie par l'égalité de niveau, en quel que sorte, des parties, et rugueuse quand certaines d'entre elles sont en relief et d'autres en creux.

Sans doute pourrait-on encore découvrir d'autres modes de la qualité ; du moins les modes qu'on vient de citer sont les principaux et les plus fréquents.

Sont donc des qualités les déterminations que nous avons énoncées ; quant aux choses qualifiées, ce sont celles qui sont dénommées d'après ces qualités, ou qui en dépendent de quelque autre façon.

Ainsi dans la plupart des cas, et même presque toujours, le nom de la chose qualifiée est dérivé de la qualité : par exemple, blancheur a donné son nom à blanc, grammaire à grammairien, et justice à juste. Et ainsi de suite. Dans certains cas cependant, comme on n'a pas donné de nom aux qualités, il n'est pas possible de désigner les choses qualifiées par des noms dérivés de ces qualités : par exemple, le nom donné au coureur ou au lutteur, ainsi appelé en raison d'une aptitude naturelle, ne dérive d'aucune qualité, puisqu'il [10b] n'existe pas de nom pour les aptitudes suivant lesquelles ces hommes reçoivent une qualification, alors qu'il en existe pour les sciences dont la pratique les fait nommer lutteurs ou aptes à la palestre. Une telle science est une disposition : elle est appelée du nom de « science du pugilat » ou de « science de la lutte » ; et ceux qui sont dans cette disposition requise tirent leur nom de ces sciences mêmes.

Parfois aussi, même quand il existe un nom spécial pour la qualité la chose qualifiée d'après elle porte un nom qui n'en dérive pas : ainsi l'honnête homme est tel en raison de la vertu, car c'est par la possession de la vertu qu'il est dit honnête, alors que son nom ne dérive pas de vertu. Ce cas, du reste, n'est pas fréquent.

Ainsi donc, sont dites posséder telle qualité les choses qui ont 'un nom dérivé des qualités que nous avons indiquées, ou qui, de quelque autre façon, en dépendent.

La contrariété appartient aussi à la qualité : par exemple, la justice est le contraire de l'injustice, la noirceur, de la blancheur, et ainsi de suite. Et il en est de même pour les choses qui sont qualifiées d'après ces déterminations : l'injuste est le contraire du juste, et

le blanc, du noir. Tel n'est cependant pas toujours le cas : le rouge, le jaune et les couleurs de cette sorte n'ont pas de contraires, bien que ce soient des qualités.

En outre, si l'un des deux contraires est une qualité, l'autre sera aussi une qualité. Cela est évident dès qu'on applique à nos exemples les autres catégories : ainsi, si la justice est le contraire de l'injustice et si la justice est une qualité, l'injustice sera aussi une qualité ; aucune autre catégorie, en effet, ne conviendra à l'injustice, ni la quantité, ni la relation, ni le lieu, ni, d'une façon générale; rien d'autre que la qualité. Il en est de même pour tous les autres contraires tombant sous la qualité.

Les qualités admettent aussi le plus et le moins.

En effet, une chose blanche est dite plus ou moins blanche qu'une autre, et une chose juste plus ou moins juste qu'une autre. En outre, la qualité en elle-même prend de l'accroissement : ce qui est blanc peut devenir plus blanc.

Cette propriété n'appartient cependant pas à toutes les qualités, mais seulement à la plupart. Soutenir que la justice admet le plus et le moins ne va pas, de fait, sans difficulté : certains le contestent et prétendent qu'on ne peut absolument pas dire que la justice est susceptible de plus et de moins, pas plus qu'on ne le peut pour la santé. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'une personne possède moins de santé qu'une autre ou moins de justice qu'une autre, et il en est de même pour la grammaire et [11a] autres dispositions. Quoi qu'il en soit, il est tout au moins incontestable que les choses qui sont dénommées d'après ces qualités sont susceptibles de plus et de moins, puisqu'on dit d'un homme qu'il est meilleur grammairien qu'un autre, mieux portant, plus juste, et ainsi de suite.

Par contre, triangle et tétragone ne paraissent pas admettre le plus et le moins, pas plus qu'aucune autre figure. En effet, les choses auxquelles s'applique la notion de triangle ou de cercle sont toutes, de la même façon, triangles ou cercles ; et quant aux choses auxquelles elle ne s'applique pas, on ne pourra pas dire que l'une soit plus que l'autre triangle ou cercle : le carré n'est pas plus un cercle que le rectangle, car ni à l'un, ni à l'autre la notion de cercle n'est applicable. D'une façon générale, si la notion du terme proposé ne s'applique pas aux deux objets, on ne pourra pas dire que l'un est plus que l'autre. Toutes les qualités n'admettent donc pas le plus et le moins.

Tandis qu'aucun des caractères que nous venons de mentionner n'est propre à la qualité, par contre *semblable ou dissemblable* se dit uniquement des qualités. Une chose



n'est semblable à une autre pour rien d'autre que ce par quoi elle est qualifiée. Il en résulte que le propre de la qualité sera de se voir attribuer le semblable et le dissemblable.

Nous ne devons pas craindre qu'on nous objecte ici que, tout en nous étant proposé un exposé de la qualité, nous avons fait entrer dans notre énumération beaucoup de relatifs : n'avons-nous pas dit que les états et les dispositions sont au nombre des relatifs ? – Pratiquement, dans tous les cas de cette sorte, les genres sont, de fait, des termes relatifs, tandis qu'aucune des espèces particulières ne l'est. Ainsi, la science, comme genre, est, en son essence même, ce qui est relatif à une autre chose (car on dit qu'il y a science *de* quelque chose). Par contre, aucune des sciences particulières n'est, dans son essence, relative à une autre chose : par exemple, on ne dit pas que la grammaire est grammaire de quelque chose, ni la musique, musique de quelque chose. Mais si elles sont relatives c'est seulement par leur genre qu'elles le sont : la grammaire est dite science de quelque chose, non grammaire de quelque chose, et la musique est dite science de quelque chose et non musique de quelque chose. Les sciences particulières ne font donc pas partie des relatifs. Et si nous recevons telle qualification, c'est seulement d'après des sciences particulières, puisque c'est elles que nous possédons : nous sommes dits savants par la possession de l'une de ces sciences particulières. Il en résulte que ces sciences particulières en vertu desquelles nous sommes parfois qualifiés, sont elles-mêmes des qualités, tout en n'étant pas des relatifs. J'ajoute que s'il arrive à la même chose d'être un relatif et une qualité, il n'y a rien d'absurde à la mettre au nombre des deux genres à la fois.

## 9

[11b] L'action et la passion admettent aussi la contrariété, et elles sont susceptibles de plus et de moins. Echauffer est le contraire de refroidir ; être échauffé, d'être refroidi ; se réjouir, d'avoir du chagrin, ce qui est bien admettre la contrariété. De même pour le plus et le moins : on peut chauffer plus ou moins, ou être échauffé plus ou moins. L'action et la passion sont donc aussi susceptibles de plus et de moins.

Voilà ce que nous avons à dire de ces catégories.

Nous avons parlé, en outre, de la position dans notre chapitre des Relatifs, où nous avons établi que ces termes dérivent leur nom des positions correspondantes.

Quant aux catégories restantes, le temps, le lieu et la possession, en raison de leur nature bien connue nous n'avons rien de plus à en dire que ce qui a été exposé au début, savoir que la possession signifie des états tels que *être chaussé*, *être armé* ; le lieu, c'est, par exemple, *au Lycée*, et ainsi de suite, comme nous l'avons indiqué plus haut.

## 10

Pour les catégories proposées à notre étude, ce que nous avons dit doit suffire. Passons aux opposés, et distinguons les acceptions habituelles de l'opposition.

L'opposition d'un terme à un autre se dit de quatre façons : il y a l'opposition des relatifs, celle des contraires, celle de la privation à la possession et celle de l'affirmation à la négation.

L'opposition, dans chacun de ces cas, peut s'exprimer schématiquement de la façon suivante : celle des relatifs, comme le double à la moitié ; celle des contraires, comme le mal au bien ; celle de la privation à la possession, comme la cécité à la vue ; celle de l'affirmation à la négation, comme *il est assis*, *il n'est pas assis*.

Les termes qui sont opposés comme des relatifs sont ceux dont tout l'être consiste à être dit de leur opposé ou qui s'y rapporte de quelque autre façon.

Par exemple, le double est ce qui, dans son essence même, est dit double d'une autre chose, car c'est *de* quelque chose qu'il est dit double. La connaissance et le connaissable sont aussi opposés comme des relatifs : la connaissance est dite, dans son essence même, connaissance du connaissable, et le connaissable, à son tour, est lui-même, dans son essence, dit de son opposé, savoir la connaissance, car le connaissable est dit connaissable pour quelque chose, c'est-à-dire pour la connaissance. Les termes qui sont opposés comme des relatifs sont donc ceux dont tout l'être consiste à être dit d'autres choses, ou qui sont, d'une façon quelconque, en relation réciproque.

Quant aux termes qui sont opposés comme des contraires, ils n'ont pas leur essence dans le rapport qu'ils soutiennent l'un avec l'autre, mais ils sont dits seulement contraires les uns aux autres. De fait, on ne dit pas que le bien est le bien du mal, mais le contraire du mal ; on ne dit pas non plus que le blanc est le blanc du noir, mais le contraire du noir.

Aussi ces deux types d'opposition diffèrent-ils entre eux. Toutes les fois que les contraires sont tels que les sujets dans lesquels ils sont naturellement présents, ou dont [12a] ils sont affirmés, doivent nécessairement contenir l'un ou l'autre, il n'y a pas d'intermédiaire entre eux ; mais s'il s'agit de contraires qui ne sont pas nécessairement contenus l'un ou l'autre dans le sujet, il y a, dans tous les cas, quelque intermédiaire. Par exemple, la maladie et la santé se trouvent naturellement dans le corps de l'animal, et, de toute nécessité, l'une ou l'autre appartient au corps de l'animal, soit la maladie, soit la santé ; de même l'impair et le pair sont affirmés du nombre, et nécessairement l'un ou l'autre appartient au nombre, soit l'impair, soit le pair. Or il n'existe entre ces termes aucun intermédiaire, ni entre la maladie et la santé, ni entre l'impair et le pair.

Mais pour les contraires dont l'un ou l'autre n'appartient pas nécessairement au sujet, il existe entre eux un intermédiaire. Ainsi le noir et le blanc se trouvent naturellement dans un corps, mais il n'y a aucune nécessité que l'un ou l'autre appartienne au corps, car tout corps n'est pas forcément blanc ou noir ; de même encore, le vil et l'honnête sont affirmés et de l'homme et de beaucoup d'autres sujets, mais il n'est pas nécessaire que l'un ou l'autre appartienne aux êtres dont ils sont affirmés, car toute chose n'est pas nécessairement vile ou honnête. Aussi existe-t-il entre ces termes un moyen : par exemple, entre le blanc et le noir, il y a le gris et le jaunâtre et toutes les autres couleurs, et entre le vil et l'honnête, il y a ce qui n'est ni vil, ni honnête.

Dans certains cas, des noms sont portés par ces termes intermédiaires ; par exemple, entre le blanc et le noir se trouvent le gris, le jaunâtre et toutes les autres couleurs. Dans d'autres cas, au contraire, il n'est pas facile de rendre par un nom le moyen terme, mais c'est par la négation de chaque extrême que le moyen est défini : par exemple, ce qui n'est ni bon, ni mauvais, ni juste ni injuste.

*Privation et possession* tournent autour du même sujet : par exemple, la vue et la cécité se disent de l'œil. Et, en règle générale, le sujet dans lequel la possession se trouve naturellement est aussi celui dont l'un ou l'autre des opposés se trouve affirmé. Nous disons que la privation est attribuée à tout sujet apte à recevoir la possession, quand cette possession n'est d'aucune façon présente dans la partie du sujet à qui elle appartient naturellement, et au temps où elle doit naturellement s'y trouver. Nous n'appelons pas un être, édenté, par cela seul qu'il n'a pas de dents, ni aveugle, par cela seul qu'il n'a pas la

vue, mais bien parce qu'il n'a ni dents, ni vue au temps où il doit naturellement les posséder : car il existe des êtres qui, à la naissance, ne possèdent ni la vue, ni les dents, et on ne les appelle pas pour autant des édentés ou des aveugles.

*Etre privé* d'un état ou le *posséder* n'est pas la même chose que la privation ou la possession. La possession, par exemple, c'est la vue, et la privation, la cécité ; mais *avoir* la vue n'est pas la vue, ni *être aveugle*, la cécité. La cécité est une certaine privation, tandis qu'*être aveugle* c'est *être privé*, ce n'est pas la privation. De plus, si la cécité était identique à *être aveugle*, les deux termes pourraient être affirmés du même sujet ; or si on dit que l'homme est aveugle, on ne dit jamais que l'homme est cécité.

Il semble [12b] bien que *être privé* d'un état et *posséder* un état sont opposés de la même façon que le sont entre elles privation et possession, car le mode d'opposition est le même. De fait, de même que la cécité est opposée à la vue, ainsi également *être aveugle* est opposé à *avoir la vue*.

Ce qui tombe sous la négation et l'affirmation n'est pas soi-même affirmation et négation, puisque l'affirmation est une proposition affirmative, et la négation une *proposition* négative, tandis que les termes qui tombent sous l'affirmation et la négation ne sont pas des propositions. On dit cependant qu'ils sont opposés entre eux comme l'affirmation et la négation, car, dans ce cas aussi, le mode d'opposition est le même.

De fait, de même que l'affirmation est opposée à la négation, comme par exemple, dans les propositions *il est assis* à *il n'est pas assis*, ainsi également sont opposées les choses qui tombent sous l'une et sous l'autre proposition, par exemple : *tel homme* est assis à *tel homme* n'est pas assis.

Il est évident que la privation et la possession ne sont pas opposées de la même façon que les relatifs : tout leur être ne consiste pas à être affirmé de l'opposé : la vue n'est pas dite vue de la cécité, et la relation n'a pas lieu non plus d'une autre façon. De même la cécité ne peut davantage être dite cécité de la vue : c'est plutôt privation de la vue que cécité de la vue.

En outre, tous les termes relatifs sont corrélatifs, de telle sorte que la cécité., en supposant même qu'elle fût au nombre des relatifs, serait corrélatrice de ce avec quoi elle est en relation. Or il n'y a pas ici de corrélation, attendu qu'on ne dit pas que la vue est vue de la cécité.

Mais ce n'est pas non plus comme les contraires que sont opposés les termes qui tombent sous la privation et la possession, et en voici la preuve.

D'une part, pour les contraires entre lesquels il n'existe aucun moyen, il faut nécessairement que, dans le sujet où ils résident ou dont ils sont affirmés, l'un d'eux soit toujours présent, car, avons-nous dit, il n'existe aucun terme moyen entre les contraires dont l'un ou l'autre doit appartenir nécessairement au sujet qui les reçoit : tel est le cas de la maladie et de la santé, de l'impair et du pair.

D'autre part, pour les contraires qui admettent un moyen, il n'est nullement nécessaire que l'un d'eux appartienne au sujet ; il n'est pas nécessaire, en effet, que tout sujet qui les reçoit soit par exemple forcément blanc ou noir, chaud ou froid, puisque rien n'empêche qu'entre ces contraires on n'insère un moyen. En outre, avons-nous dit, comportent un intermédiaire les contraires dont l'un ou l'autre n'appartient pas nécessairement au sujet qui les reçoit, à moins cependant que l'un d'eux n'appartienne naturellement au sujet, comme, pour le feu, être chaud, et, pour la neige, être blanche : dans ce cas, il est alors nécessaire qu'un seul des deux contraires appartienne déterminément au sujet, et non pas l'un ou l'autre indéterminément, car il n'est pas possible pour le feu d'être froid, ni pour la neige d'être noire. A tout sujet destiné à les recevoir, l'un ou l'autre des contraires n'appartient donc pas nécessairement, à moins que nous ayons [13a], affaire uniquement à des sujets auxquels un seul peut naturellement appartenir, et qui, dans ce cas, ne pourront recevoir qu'un seul contraire déterminé, et non pas l'un ou l'autre indifféremment.

Or, quand il s'agit de la privation et de la possession, rien de tout ce que nous venons de dire n'est vrai. De fait, le sujet pris comme réceptacle n'admet pas nécessairement toujours l'un des deux opposés : ce qui n'est pas encore naturellement apte à posséder la vue n'est dit ni aveugle, ni voyant. Il en résulte que ces déterminations ne font pas partie du groupe des contraires entre lesquels il n'existe aucun moyen terme.

Mais elles ne sont pas non plus au nombre des contraires qui admettent un moyen terme, puisque l'une d'elles doit, à un moment donné, nécessairement appartenir au sujet pris comme réceptacle. De fait, dès lors qu'un être est naturellement apte à posséder la vue, alors il sera dit soit aveugle, soit voyant, non pas une seule de ces qualités déterminée, mais l'une ou l'autre indéterminément, car il n'y a pas nécessité ou que l'être

soit aveugle, ou qu'il soit voyant ; ce qui est nécessaire, c'est l'un ou l'autre de ces états indifféremment. Or pour les contraires qui ont un moyen, nous avons dit qu'il n'est jamais nécessaire que l'un ou l'autre appartienne à un sujet quelconque, mais seulement que, dans certains sujets, un seul des deux contraires bien défini devait leur appartenir.

Il en résulte évidemment qu'aucune des deux façons dont les contraires sont opposés ne s'applique dans le cas de termes opposés suivant la possession et la privation.

En outre, pour les contraires, il peut se faire que, le réceptacle restant le même, un changement de l'un à l'autre se produise, à moins qu'un seul d'entre eux n'appartienne par nature au sujet, par exemple, pour le feu, être chaud. Il est possible, en effet, que le bien portant tombe malade, que le blanc devienne noir, et le froid, chaud, et il est même possible que l'honnête devienne vicieux, et le vicieux, honnête. De fait, l'homme vicieux, s'il se conduit d'une meilleure façon dans sa vie et dans ses discours, pourra, si légèrement que ce soit, progresser dans le bien. Et s'il s'amende une seule fois, même faiblement, il est clair qu'il pourra changer complètement, ou tout au moins marquer une très grande amélioration ; car on penche de plus en plus facilement vers la vertu, si petit qu'ait été le progrès initial. C'est pourquoi il marquera vraisemblablement un progrès encore plus important, et, ce progrès croissant constamment, l'homme finira par s'établir complètement dans l'état contraire, à moins d'en être empêché par le manque de temps.

Par contre, pour la possession et la privation, il est impossible qu'un changement réciproque se produise : de la possession à la privation, il peut bien y avoir passage, mais de la privation à la possession, c'est impossible, car celui qui est devenu aveugle ne recouvre pas la vue, celui qui est chauve ne redevient pas chevelu, et l'édenté ne voit pas repousser ses dents.

Passons à ce qui est opposé comme l'affirmation et [13b] la négation : il est manifeste que l'opposition ne s'effectue selon aucun des modes dont nous avons parlé, car c'est dans le présent cas seulement qu'il faut de toute nécessité que toujours un opposé soit vrai et l'autre faux. De fait, ni pour les contraires, ni pour les relatifs, ni pour la possession et la privation, il n'est nécessaire que toujours l'un des opposés soit vrai, et l'autre faux. Par exemple, la santé et la maladie sont des contraires : or ni l'une ni l'autre n'est vraie ou fausse. De même encore, le double et la moitié sont opposés comme relatifs, et ni l'un ni l'autre n'est vrai ou faux. Même remarque pour ce qui tombe sous la

privation et la possession, comme la vue et la cécité. En un mot, aucune des expressions qui se disent, sans aucune liaison n'est vraie ou fausse, et tous les opposés dont nous avons parlé s'expriment sans liaison.

Il semblerait cependant qu'un tel caractère se rencontrât principalement dans les contraires qui s'expriment dans une liaison. *Socrate se porte bien* est, en effet, le contraire de *Socrate est malade*. Mais même dans ces expressions, il n'est pas toujours nécessaire que l'une d'elles soit vraie et l'autre fausse. Sans doute, si Socrate existe, l'une sera vraie et l'autre fausse, mais si il n'existe pas, toutes les deux seront fausses, car ni *Socrate est, malade*, ni *Socrate se porte bien* ne sont vraies, si Socrate lui-même n'existe pas du tout.

En ce qui concerne la privation et la possession, si le sujet n'existe pas du tout, ni l'une, ni l'autre n'est vraie ; et même si le sujet existe, il n'arrive pas toujours que l'une soit vraie et l'autre fausse. De fait, Socrate possède la vue est opposé à *Socrate est aveugle*, comme la possession et la privation ; si Socrate existe, il n'est pas nécessaire que l'une de ces expressions soit vraie, et l'autre fausse (car lorsque Socrate n'est pas encore naturellement capable de voir, les deux propositions sont fausses) ; et si Socrate n'existe pas du tout, les deux expressions sont également fausses, savoir qu'il possède la vue et qu'il est aveugle.

Il en est tout autrement pour l'affirmation et la négation : que le sujet existe ou n'existe pas, de toute façon l'une sera fausse et l'autre vraie. En effet, soit *Socrate est malade* et *Socrate n'est pas malade* ; si Socrate lui-même existe, il est clair que l'une de ces deux propositions est vraie et l'autre fausse ; et s'il n'existe pas, il en est de même, car, s'il n'existe pas, dire qu'il est malade est faux, et dire qu'il n'est pas malade est vrai.

Ainsi, les choses qui sont opposées comme l'affirmation et la négation ont seules la propriété d'être toujours, l'une vraie et l'autre fausse.

## 11

Le contraire du bien est nécessairement le mal : cela est évident en vertu de l'induction fondée sur des cas particuliers. Par exemple, le contraire de la santé est la maladie, du

courage, la lâcheté, et ainsi [14a] de suite. Mais le contraire d'un mal est tantôt un bien et tantôt un mal : le besoin, qui est un mal, a pour contraire l'excès, qui est un mal, et la mesure, qui est un bien, est également contraire à l'un et à l'autre. Pourtant, c'est seulement dans un petit nombre de cas qu'on peut constater pareille chose ; la plupart du temps, le mal a toujours le bien pour contraire.

En outre, dans les contraires, l'existence de l'un n'entraîne pas nécessairement l'existence de l'autre : si tout le monde est bien portant, la santé existera, et la maladie n'existera pas ; de même, si tous les êtres sont blancs, la blancheur existera, à l'exclusion de la noirceur. De plus, si *Socrate est bien portant* est contraire à *Socrate est malade*, comme il n'est pas possible que deux états contraires appartiennent ensemble au même sujet, il sera impossible que, l'un de ces contraires existant, l'autre existe également : si c'est le fait que Socrate est bien portant qui existe, le fait que Socrate est malade n'existera pas.

Il est évident que les contraires doivent exister naturellement dans un sujet qui est le même par l'espèce ou par le genre. De fait, la maladie et la santé se trouvent naturellement dans le corps de l'animal, la blancheur et la noirceur dans un corps, sans autre distinction, la justice et l'injustice dans l'âme humaine.

Il est nécessaire aussi que les couples de contraires soient, dans tous les cas, ou bien dans le même genre, ou bien dans des genres contraires, ou bien enfin soient eux-mêmes des genres. Le blanc et le noir, en effet, sont dans le même genre (la couleur, qui est leur genre), la justice et l'injustice dans des genres contraires (car le genre de la première, c'est la vertu, et le genre de la seconde, le vice) ; quant au bien et au mal, ils ne sont pas dans un genre, mais ils sont eux-mêmes genres de certaines choses.

## 12

Une chose est dite *antérieure* de quatre façons.

En un sens premier et fondamental, c'est selon le temps d'après lequel une chose est dite plus vieille et plus ancienne qu'une autre : c'est parce qu'il s'est écoulé plus de temps qu'on appelle la chose plus *vieille* et plus ancienne.



En second lieu, est antérieur ce qui n'admet pas de réciprocation en ce qui concerne la consécution d'existence' : par exemple, le nombre un est antérieur au nombre deux, car si deux est donné, il s'ensuit immédiatement qu'un existe, tandis que si c'est un qui est donné, il ne s'ensuit pas nécessairement que deux existe. Ainsi l'existence du nombre un n'en traîne pas, par réciprocation, celle de l'autre nombre. Il semble donc bien qu'est antérieur ce dont la consécution d'existence n'admet pas de réciprocation.

En troisième lieu, l'antérieur se dit par rapport à un certain ordre, comme dans les sciences et les discours. De fait, dans les sciences démonstratives, il y a l'antérieur et le postérieur selon l'ordre : les éléments sont antérieurs selon l'ordre, aux propositions géométriques, et, dans la grammaire, les lettres sont [14b] antérieures aux syllabes. Et de même, dans les discours, le préambule est antérieur selon l'ordre, à l'exposition.

Outre les sens dont nous venons de parler, il y en a un autre : ce qui est meilleur et plus estimable semble bien être antérieur par nature. Dans le langage courant, on dit des hommes qu'on estime le plus et qu'on aime le mieux qu'ils sont *avant* les autres. C'est là sans doute le plus détourné de tous les sens d'antérieur.

Tels sont donc, à peu près, les différents modes d'antérieur.

Il semblerait cependant qu'en dehors des sens d'antérieur que nous venons d'énumérer, il y en eût un autre. Dans les choses, de fait, qui admettent la réciprocation en ce qui concerne la consécution d'existence, la cause, à un titre quelconque, de l'existence d'une autre chose semblerait devoir être antérieure par nature. Or il est évident qu'il existe des exemples de ce genre : l'homme réel se réciproque selon la consécution d'existence avec la proposition qui est vraie à son sujet. Si, en effet, l'homme existe, la proposition par laquelle nous disons que l'homme existe est vraie aussi ; et réciproquement, si la proposition par laquelle nous disons que l'homme existe est vraie, l'homme existe aussi. Cependant la proposition vraie n'est en aucune façon cause de l'existence de la chose ; c'est au contraire la chose qui semble être, en quelque sorte, la cause de la vérité de la proposition, car c'est de l'existence de la chose ou de sa non-existence que dépend la vérité ou la fausseté de la proposition.

C'est donc bien de cinq façons qu'une chose est dite antérieure à une autre.

*Simultané* se dit, au sens simple et le plus fondamental du terme, des choses dont la génération a lieu en même temps, aucune d'elles n'étant antérieure ni postérieure à l'autre. Elles sont dites simultanées dans le temps.

Sont simultanées par nature les choses qui se réciproquent en ce qui concerne la consécution d'existence, sans que l'une soit d'aucune façon la cause de l'existence de l'autre. Tel est le cas du double et de la moitié : ces termes se réciproquent (car si le double existe, la moitié existe, et si la moitié existe, le double existe), bien qu'aucun des deux ne soit la cause de l'existence de l'autre.

Les espèces qui, provenant de la division du même genre, sont opposées l'une à l'autre sont aussi appelées simultanées par nature. Par « opposés l'un à l'autre dans la division », j'entends les termes qui sont opposés selon la même division ; par exemple, l'ailé est simultané au pédestre et à l'aquatique. Ces termes sont opposés dans la division, quand ils proviennent du même genre, car l'animal est divisé en des espèces comme l'ailé, le pédestre et l'aquatique ; aucune d'elles n'est antérieure, ni postérieure, mais de tels termes semblent bien être simultanés par nature. Chacune de ces espèces, le pédestre, l'ailé et l'aquatique peut être à son tour divisée en espèces : il y aura donc aussi simultanité naturelle pour ces dernières espèces qui proviennent du même genre, selon la même division.

Par contre, les genres sont toujours antérieurs aux espèces, car il n'y a pas réciprocité au point de vue de la consécution d'existence : par exemple, si l'aquatique existe l'animal existe, mais si l'animal existe l'aquatique n'existe pas nécessairement.

On appelle donc simultanés par nature les termes qui se réciproquent en ce qui concerne la consécution d'existence, sans que l'un soit, en aucune façon, la cause de l'existence de l'autre ; ensuite, les espèces qui s'opposent l'une à l'autre dans la division à partir du même genre. Enfin sont simultanés, au sens simple, les êtres dont la génération a lieu en même temps.

Il y a six espèces de mouvement : la génération, la corruption, l'accroissement, le décroissement, l'altération et le changement local.

Tous les mouvements autres que l'altération sont manifestement différents l'un de l'autre : la génération n'est pas la corruption, pas plus que l'accroissement ou le changement local n'est le décroissement, et ainsi de suite.

Par contre, en ce qui concerne l'altération, la question se pose de savoir si l'altération de ce qui est altéré ne se ferait pas nécessairement selon l'un des autres mouvements. En fait, ce n'est pas exact : presque toutes nos affections, ou du moins la plus grande partie, produisent en nous une altération qui n'a rien de commun avec les autres mouvements, car ce qui est mû selon l'affection n'est pas nécessairement augmenté ou diminué, et il en est de même pour les autres sortes de mouvement. Ainsi l'altération serait distincte des autres mouvements, car s'il y avait identité, il faudrait que l'altéré fût immédiatement augmenté ou diminué, ou suivi de quelque autre espèce de mouvement ; or, en fait, ce n'est pas nécessaire.

Même remarque pour ce qui est augmenté ou mû selon quelque autre mouvement : il faudrait qu'il fût altéré. Or il existe des choses qui s'accroissent sans altération ; par exemple, le carré, auquel on applique le gnomon, s'accroît sans en être altéré, et il en est de même pour toutes les autres figures de cette sorte.

Les mouvements seraient donc bien distincts les uns des autres. [15b] D'une manière générale, le repos est contraire au mouvement. Mais chaque espèce de mouvement a son contraire particulier : la génération a pour contraire la corruption, l'accroissement le décroissement, et le changement local le repos local. Dans ce dernier cas, le changement qui semble le plus opposé, c'est le changement vers un lieu contraire : ainsi le mouvement vers le bas a pour contraire le mouvement vers le haut, et le mouvement vers le haut le mouvement vers le bas.

Quant au mouvement qui, de tous ceux dont nous avons rendu compte, reste à examiner, il n'est pas facile d'établir quel peut être son contraire. Il semble bien n'avoir aucun contraire, à moins d'opposer, ici encore, comme contraire, soit le repos qualitatif, soit le changement vers la qualité contraire, de la même façon que le changement local a pour contraire soit le repos local, soit le changement vers un lieu contraire. En effet,

l'altération est aussi un changement selon la qualité, de sorte que ce qui est opposé au mouvement qualitatif, c'est soit le repos qualitatif, soit le changement vers une qualité contraire, comme, par exemple, devenir blanc est contraire à devenir noir. Il y a altération, en effet, quand se produit un changement vers des qualités contraires.

## 15

Le terme *avoir* se prend en plusieurs acceptions.

Il est pris au sens d'état et de disposition a ou de quelque autre qualité : nous disons, en effet, *posséder* une science ou une vertu.

Ou encore comme quantité : par exemple la grandeur de taille qu'on se trouve *avoir*, car on est dit *avoir* une grandeur de trois coudées ou de quatre coudées.

Ou comme ce qui entoure le corps, tel qu'un manteau ou une tunique.

Ou comme ce qui est dans une partie du corps : l'anneau de la main.

Ou même comme une partie du corps : la main, le pied.

Ou comme dans un vase : ainsi le médimne contient le blé, ou le flacon le vin, car on dit que le flacon a le vin, et le médimne, le blé. Tout cela est dit avoir au sens de « comme dans un vase ».

C'est encore comme la possession : nous disons *posséder* une maison ou un champ.

Nous disons aussi d'un homme qu'il a une femme, ou de la femme qu'elle a un mari : mais le sens présentement énoncé du terme avoir semble bien être le sens le plus détourné, car nous ne signifions rien d'autre, en disant *avoir* une femme, qu'habiter avec elle.

Peut-être pourrait-on encore mettre en évidence d'autres sens du terme avoir ; en tout cas, les sens habituels ont été à peu près tous énumérés.